

# Information sur le radon à partager à vos citoyens



Direction de santé publique de la Montérégie

Décembre 2021

Avec l'hiver à nos portes et la poursuite du télétravail pour plusieurs personnes, le temps passé à l'intérieur des résidences sera allongé. Chaque année, l'Association pulmonaire du Québec ainsi que les gouvernements provincial et fédéral recommandent à la population de tester le radon domiciliaire.

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle pouvant pénétrer dans les habitations notamment par les fondations. Il est inodore, incolore et sans goût. Le radon est la deuxième cause de cancer du poumon, après le tabagisme. Au Québec, le radon serait responsable de plus 1 000 décès par an. Le risque de cancer augmente avec la concentration de radon dans la résidence, la durée d'exposition et le tabagisme.

La seule façon de savoir s'il y a trop de radon dans la maison est de le mesurer avec un dosimètre. Le moment idéal pour tester le radon est lors de la saison froide. Il suffit de placer le dosimètre pour une période minimale de trois mois (entre novembre et avril). Le dosimètre se détaille entre 40 et 60 \$ et peut être acheté via le site Internet de [l'Association pulmonaire du Québec](#) ou de [CAA-Québec](#).

Les niveaux de radon ne doivent pas être supérieurs à la ligne directrice de Santé Canada qui est de 200 Becquerels par mètre cube (Bq/m<sup>3</sup>). Au-delà de cette norme, il est recommandé de procéder à des travaux correctifs pour abaisser les concentrations de radon dans la maison et de communiquer avec l'une des compagnies agréées par le [Programme national de compétence sur le radon au Canada](#) (PNCR-C).

Si ce n'est pas déjà fait, la direction de santé publique de la Montérégie sollicite votre soutien pour inviter vos citoyens à mesurer la concentration de radon dans leur domicile. C'est facile, il suffit de partager les informations ci-après sur votre site Internet et sur votre page Facebook.



Voici les liens :

- **Site Internet** : <https://bit.ly/3r0UMZa>
- **Facebook** : <https://bit.ly/2ZaiRkw>

Si vous diffusez un **bulletin d'information municipal**, vous pouvez annoncer que c'est le temps idéal pour procéder à une mesure du radon domiciliaire.

Vous voulez en faire plus? Voici d'autres initiatives de certaines municipalités que nous soulignons :

- Vente de dosimètres à prix réduit
- Subventions offertes aux citoyens pour effectuer les travaux correctifs requis, afin de diminuer la concentration de radon

Où trouver plus d'informations?

**Association pulmonaire du Québec :**

<https://poumonquebec.ca/sante-pulmonaire/environnement/radon/>

**Ministère de la Santé et des services sociaux du Québec :** <https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/milieu-de-vie-sain/radon-domiciliaire>

**Santé Canada :**

Occupe-toi du radon : [https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/ewh-semt/alt\\_formats/pdf/pubs/radiation/take-action-on-radon-occupe-toi/radon-infographic-fra.pdf](https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/ewh-semt/alt_formats/pdf/pubs/radiation/take-action-on-radon-occupe-toi/radon-infographic-fra.pdf)

Le radon : Il y en a dans votre maison : [https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/ewh-semt/alt\\_formats/hecs-sesc/pdf/pubs/radiation/radon\\_brochure/radon-brochure-fra.pdf](https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/ewh-semt/alt_formats/hecs-sesc/pdf/pubs/radiation/radon_brochure/radon-brochure-fra.pdf)

**Direction de santé publique de la Montérégie :** <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/sante-environnementale/qualite-air-radiations/radon.fr.html>

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec :

Laura Atikessé : [laura.atikesse.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca](mailto:laura.atikesse.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca) ou au 450 928-6777, poste 13228